

DOSSIER DE PARTENARIAT

2023 - 2024

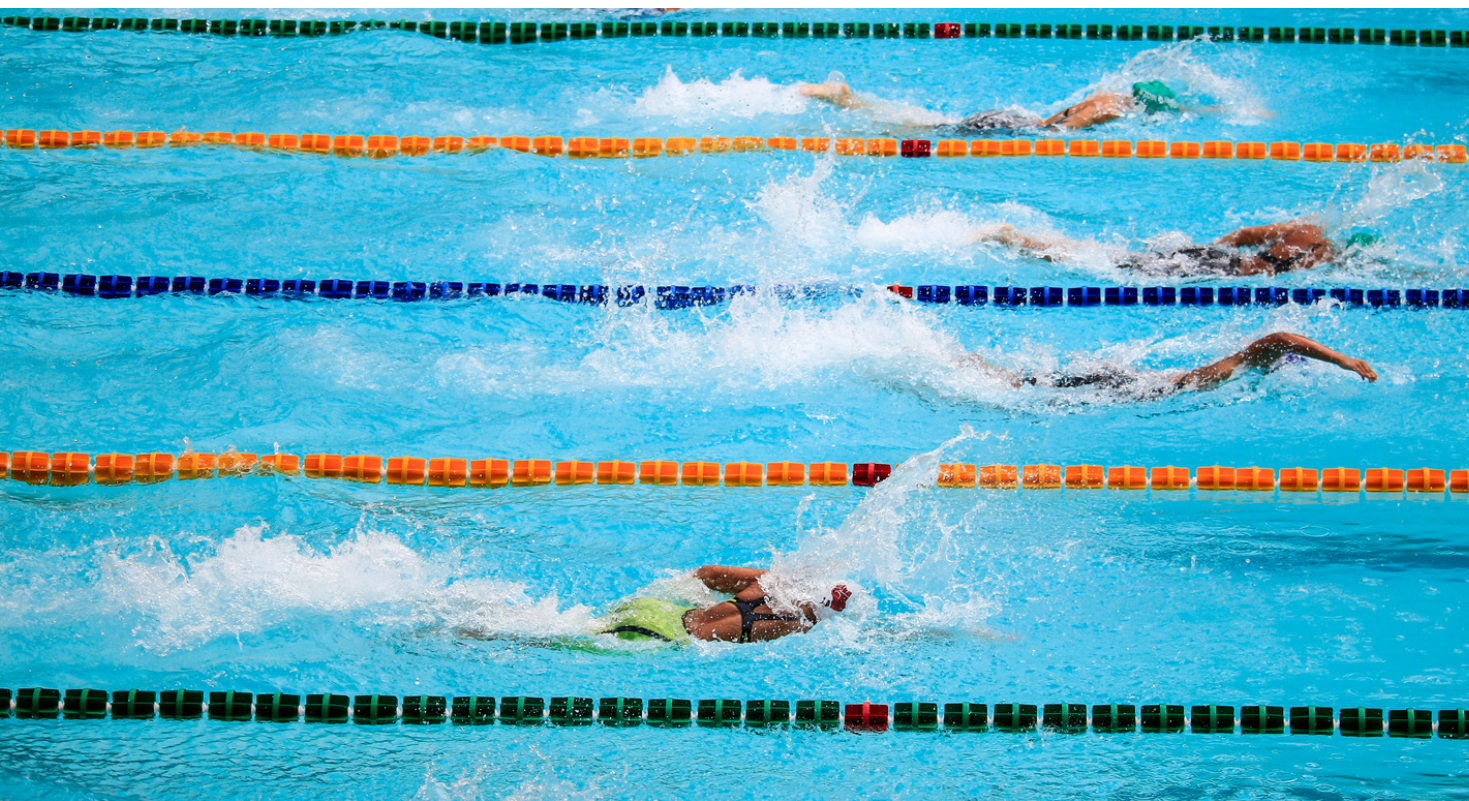


Table des Matières

3 La natation en France

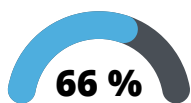
4 Qui sommes nous ?

10 Les différentes façons de nous soutenir

13 Ils nous font confiance



La natation en France



En 2018, **66% des individus** âgés de 15 ans et plus ont pratiqué du sport au moins une fois dans l'année



La natation est le troisième sport préféré des français : la course et la marche, les activités du fitness, la natation sont les trois activités sportives pratiquées par le plus de français



20% des individus âgés de 15 ans et plus ont pratiqué des sports aquatiques au moins une fois au cours de l'année 2018

**La natation est dans le top 10 des disciplines sportives les plus pratiquées en club,
300 000 licenciés pour 1 300 clubs**

Les bienfaits de la natation



Améliore le système cardiovasculaire



Soulage le dos et les articulations



Augmente la masse musculaire



Contribue au maintien d'une bonne santé mentale



Qui sommes nous ?

Depuis sa création en 2002, Angers Natation Course a la volonté de faire rayonner la natation de course sur le territoire angevin. Le club accueille tous les niveaux de pratique pour tous les âges, dans un but de loisir, de sport santé ou bien de compétition.

Nos valeurs

AMBITION

ENGAGEMENT

SANTÉ

INCLUSION

PERFORMANCE

CONVIVIALITÉ • TERRITOIRE • ÉQUIPE • LOISIR • RESPECT • COMPÉTITION • ACCOMPAGNEMENT

Et vous, quelles sont VOS valeurs ?

Le projet sportif d'Angers Natation Course

La filière excellence



Secteur clé dans le projet sportif, le dispositif défini permet l'émergence régulière d'un nombre important de jeunes nageurs ayant validés les premières étapes du processus de formation. Pour cela, dès la catégorie avenir, Angers Natation Course met en place un véritable programme de détection au travers de grilles d'évaluations précises sur les aptitudes de chaque nageur.

La filière compétition



Cœur d'activités et de vie sportive d'Angers Natation à tous les niveaux de performances, la filière compétition répond aux exigences fixées par le projet de développement d'Angers Natation Course.

Tout nageur, admis dans un groupe Elite ou Promotion et ce, quel que soit son niveau de pratique, ne peut y être maintenu l'année suivante qu'en fonction de sa volonté de réussir, de ses progrès, du respect du règlement intérieur, du programme d'entraînement et des compétitions définis par l'encadrement.

La labélisation du club comme reconnaissance



Label : **Développement**
Mention : **Apprentissage**
Option : ENF (école de natation française)



Label : **Développement**
Mention : **Activités promotionnelles**



Label : **Développement**
Mention : **Santé**
Option : NFS (nagez forme santé)



Label : **Performance**
Mention : **Accession**
Option : CAF-NC (centre d'accession et de formation natation course)

Quelques chiffres



Dans le top 10 des clubs au Classement National des Clubs



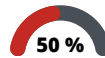
Premier club du grand ouest



Plus de **1 000 adhérents** dont plus de 300 en natation de compétition



70% des adhérents ont moins de 18 ans



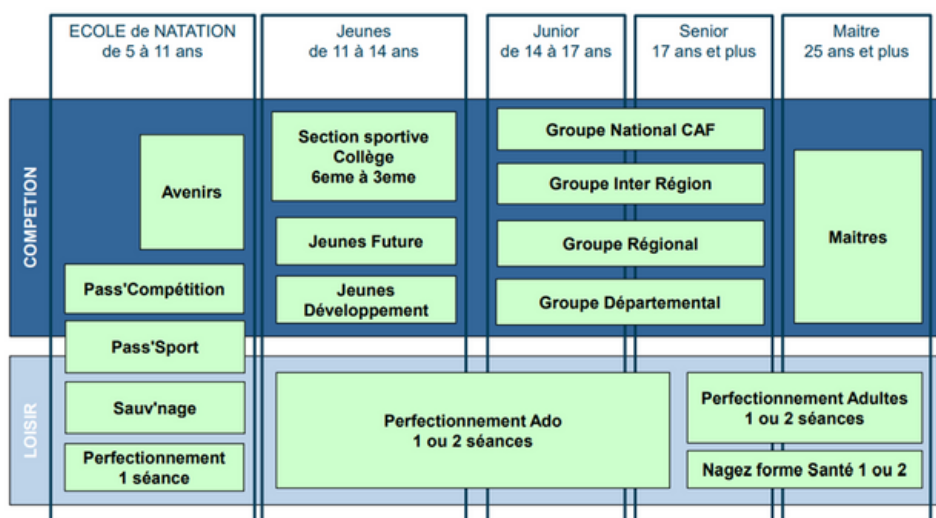
50% de mixité femmes / hommes



Six entraîneurs salariés à temps plein

Les activités du club

Une filière de Formation complète pour chacun



Pratique sportive	Nombre de licenciés 2021 - 2022
Natation compétition	245
Nagez forme bien - être	500
École de natation compétition	200
École de natation perfectionnement	188
Natation sport santé	33
Natation en inclusion	25
TOTAL	1 191

Pérennisation et développement du sport santé

Nagez Forme Santé

Nagez Forme Santé c'est nager pour développer, maintenir ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie. Il s'agit d'une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et en relais d'un programme d'éducation thérapeutique. Aujourd'hui 33 personnes sont inscrites à ces créneaux.

Nagez forme bien-être

Nagez Forme Bien-être regroupe toutes les activités aquatiques émergentes et de natation pour préserver son capital santé au service des personnes recherchant une activité de bien-être et de loisir. Aujourd'hui 500 personnes sont inscrites à ces créneaux.

Natation en inclusion

Le club d'Angers Natation Course est affilié à la Fédération Française Handisport afin de permettre aux personnes présentant un handicap moteur ou sensoriel, de pratiquer la natation dans un cadre compétitif. L'objectif est de répondre aux attentes des pratiquants en terme d'apprentissage, de perfectionnement tout en promouvant le bien être et l'entretien des capacités motrices.



Claire SUPIOT, nageuse handisport

Claire SUPIOT est l'une des figures fortes d'Angers Natation Course. C'est la première athlète à participer aux Jeux Olympiques de Séoul en 1988 et aux Jeux Paralympiques de Tokyo en 2020. Elle se prépare aujourd'hui à nos côtés pour Paris 2024 !

Le CAF d'Angers Natation Course



L'objectif du Centre d'Accession et de Formation est de mener de front études et sport de haut niveau

6 nageurs listés Espoirs

2 nageurs sur le collectif Paris 2024

Le CAF en 2023

L'effectif est réduit, le CAF d'Angers Natation Course accueille 12 nageurs maximum pour optimiser les chances de réussite de chacun

8

Le CAF filles d'Angers Natation Course est 8ème au classement national

22

Le CAF garçons d'Angers Natation Course est 22ème au classement national

Résultats du CAF en 2021 – 2022

Deux sélections en équipe de France (Champion du monde universitaire et COMEN)



Lynn VAN NOORT : coupe de la COMEN

- 5ème - 100 papillon dames / séries
- 2ème - 4X100 nage libre dames / séries
- 2ème - 4X100 4 nages dames / séries

14 médailles au championnat de France Junior



Éléanore AUBIN
2006, 16 ans



Lynn VAN NOORT
2008, 14 ans



Sam BRUNEL
2005, 17 ans

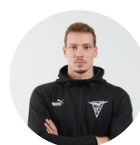


Constant CLOUET
2006, 16 ans

Quatre médailles au championnat de France relèves



Zia DUPONT
2002, 20 ans



Pierre LEBOIS
2000, 22 ans



Pierre LEBOIS a obtenu trois médailles au championnat de France en petit bassin en 2022 avec Angers Natation Course.

Il poursuit désormais l'aventure avec le Cercle des Nageurs de Marseille.

Nos meeting

Nos meeting récurrents



Meeting d'Angers
Niveau national
Toutes catégories
300 compétiteurs



Meeting Pitch de l'Avenir
Catégories jeunes
500 compétiteurs



Meeting de l'Anjou
Catégories Maitres
150 compétiteurs

Nos meeting d'exception

- 6** 6 championnats de France d'hiver des Maitres (2007, 2012, 2016, 2018, 2022, 2023)
- 2** 2 championnats de France handisport (2020, 2022)
- 6** 6 championnats de France Élite en bassin de 25M (2008, 2011, 2012, 2015, 2016, 2019)

Nos ambitions pour 2023

Participation aux JO Mondiaux Junior 2023

Participation aux Euros Junior 2023

Médailles au championnat France par catégorie

Médailles au championnat France Élites

Classement dans les 10 meilleurs club
Junior aux championnats France

Les différentes façons de nous soutenir

L'intérêt de soutenir Angers Natation Course



Aider et accompagner un club qui participe au développement du tissu sportif et économique Angevin



Soutenir un club ayant un comportement citoyen, social et environnemental



S'identifier aux valeurs sportives de compétition et soutenir une démarche pour accéder à l'excellence

Les différentes façons de soutenir le club

	PARTENARIAT	MÉCÉNAT	DON
DÉFINITION	« Le sponsoring ou parrainage est le fait de soutenir financièrement ou matériellement un événement, une fédération ou un club sportif par une entreprise annonceur. En échange, celle-ci va bénéficier d'une visibilité ou d'une collaboration pour faire valoir son image de marque. »	« Le mécénat se définit comme le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire , à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. »	« Action de donner, de céder gratuitement et volontairement la propriété d'une chose » sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.
AVANTAGES FISCAUX	Entreprises : les dépenses du partenariat peuvent être déduites du résultat imposable de l'entreprise dans la limite de 20% du montant imposable. Seule condition : les dépenses du parrainage doivent être réalisées dans l'intérêt de l'entreprise.	Entreprises : déduction de 60% du montant du don sur les impôts et retenu dans la limite de 0.5% de CA annuel. Si le plafond est dépassé, l'organisation peut reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.	Particuliers : déduction de 66% du montant du don et retenu dans la limite annuelle de 20% de son revenu imposable. Si le plafond est dépassé, un report est possible sur les 5 années suivantes.

Partenaire ou mécène : vos avantages

Actions systématiques du club auprès de l'organisation après la signature du contrat :



Le club se fournira auprès de l'organisation partenaire si nécessité



Distribution de produits échantillon de l'organisation partenaire au sein des bureaux et lors des différentes manifestations sportives du club



Remerciements de l'organisation partenaire à l'assemblée générale, aux manifestations sportives, aux événements si présence de l'organisation partenaire

Obligations de l'organisation partenaire :



Après la signature du contrat, l'organisation s'engage à mettre en visibilité l'objet de communication et le panneau confirmant la convention entre les deux entités au sein de ses locaux

Le club partenaire

Objectifs



Développement d'un réseau : mise en relation des différentes organisations partenaires et mécènes



Promotion de l'entreprise

L'offre



Accès privilégié aux manifestations sportives organisées par le club



Accès à des séances de préparation physique et d'entraînements avec des sportifs de haut niveau



Invitation aux événements : événements réseaux, conférences, visites d'entreprise partenaire, afterwork



Ils nous font confiance !

Quelques partenaires d'Angers Natation Course



Pour toute question, contactez-nous.



www.angers-natation.com

marion.nigris@angers-natation.com

06 45 43 99 84

02 41 80 65 79

